



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2011

CAPES INTERNE ET CAER-PC INTERNE

Section : LETTRES CLASSIQUES

Rapport de jury présenté par

M. Charles MAZOUER
Professeur des universités
Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

SOMMAIRE

Composition du jury 2011

Rapport du Président

Rapport sur l'épreuve écrite d'admissibilité :

Version grecque

Version latine

Commentaire du texte français

Rapport sur l'épreuve orale d'admission

COMPOSITION DU JURY 2011

Président :

M. Charles MAZOUER
Académie de Bordeaux
Professeur des universités

Vice – président :

M. Henri MARGULIEW
Académie de Versailles
Inspecteur d'académie/inspecteur pédagogique
régional

Membres de jury :

M. Jean – Marie BOURGUIGNON
Académie de Paris
Professeur agrégé

Mme Dominique DUGOUA
Académie de Bordeaux
Professeur agrégé

M. Thomas GUARD
Académie de Besançon
Maître de conférences des universités

Mme Monique LEGRAND
Académie de Versailles
Inspecteur d'académie/inspecteur pédagogique
régional

M. Daniel NIGOUL
Académie de Montpellier
Professeur agrégé

Mme Edith PAYEUX
Académie de Versailles

Professeur agrégé

Représentants des établissements privés associés à
l'Etat par contrat et ayant les titres requis pour
enseigner :

Mme Hélène BODENEZ

EC.R agrégé

Académie de Paris

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le concours 2011 est le dernier qui s'est tenu sous la forme traditionnelle, avec une épreuve d'admissibilité disciplinaire.

Éléments statistiques commentés

CAPES interne

Bilan de l'admissibilité

Concours : EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0201E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats inscrits : 89
Nombre de candidats non éliminés : 36 Soit : 40.45 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 18 Soit : 50.00 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 0019.17 (*soit une moyenne de : 09.59/ 20*)

Moyenne des candidats admissibles : 0024.16 (*soit une moyenne de : 12.08/ 20*)

Rappel

Nombre de postes : 8
Barre d'admissibilité : 0020.50 (*soit un total de : 10.25/ 20*)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Bilan de l'admission

Concours : EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0201E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats admissibles : 18
Nombre de candidats non éliminés : 18 Soit : 100.00 % des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 8 Soit : 44.44 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 20)	0043.72	(soit une moyenne de : 10.93/20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 20)	0049.69	(soit une moyenne de : 12.42/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 20)	19.56	(soit une moyenne de : 09.78/20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 20)	0025.25	(soit une moyenne de : 12.63/20)

Rappel

Nombre de postes :	8	
Barre de la liste principale :	0045.00	(soit un total de : 11.25 / 20)

(Total des coefficients : 4 dont admissibilité : 2 admission : 2)

Le concours ouvert cette année proposait 8 postes (5 l'an dernier) pour un nombre d'inscrits sensiblement équivalent : 89 contre 83 l'an dernier. On déplore toujours que beaucoup d'inscrits ne viennent pas se soumettre à l'épreuve écrite d'admissibilité – près de 60 % cette année, qui fut une année de troubles dus aux réformes du recrutement et de la formation des maîtres du second degré.

Le ratio réglementaire des admissibles possibles par rapport au nombre de postes détermine automatiquement les barres d'admissibilité (10,25/20) et d'admission (11,25/20). Les 8 postes ont été évidemment pourvus et par des candidats tout à fait honorables ; la moyenne des admissibles comme la moyenne générale (écrit et oral) dépassent 12/20.

Accès échelle rémunération CAPES Privé (CAER)

Bilan de l'admissibilité

Concours : EBH ACCÈS ÉCHELLE RÉMUNÉRATION CAPES-PRIVE

Section / option : 0201E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats inscrits :	65	
Nombre de candidats non éliminés : inscrits.	48	Soit : 73.85 % des
Nombre de candidats admissibles : non éliminés.	26	Soit : 54.17 % des

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 0020.23 (soit une moyenne de : 10.11/20)

Moyenne des candidats admissibles : 0025.00 (soit une moyenne de : 12.50/20)

Rappel

Nombre de postes : 10
Barre d'admissibilité : 0021.00 (soit un total de : 10.50/20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Bilan de l'admission

Concours : EBH ACCÈS ÉCHELLE RÉMUNÉRATION CAPES-PRIVE

Section / option : 0201E LETTRES CLASSIQUES

Nombre de candidats admissibles : 26
Nombre de candidats non éliminés : 25 Soit : 96.15 % des admissibles.

Nombre de candidats admis sur liste principale : 10 Soit : 40.00 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 0047.68 (soit une moyenne de : 11.92/20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0054.25 (soit une moyenne de : 13.57/20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 22.68 (soit une moyenne de : 11.34/20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0029.60 (soit une moyenne de : 14.80/20)

Rappel

Nombre de postes : 10
Barre de la liste principale : 0050.50 (soit un total de : 12.63/20)

(Total des coefficients : 4 dont admissibilité : 2 admission : 2)

Les postes proposés pour ce concours avaient doublé par rapport à l'an dernier, pour un nombre à peu près équivalent de candidats inscrits (65 contre 67 en 2010) ; seuls 26% de ces derniers se sont désistés.

Comme pour le CAPES public, mécaniquement, la barre d'admissibilité a été fixée à 10,5/20 et la barre d'admission à 12,63/20. On remarque que la barre d'admissibilité et la moyenne des admissibles correspondent aux données du concours public ; en revanche, si la barre d'admission est équivalente, la moyenne de l'oral des admis (14,80/20) et la moyenne portant sur le total général (écrit et oral) des admis (13,57/20) sont nettement supérieures à celles du concours public.

Il est donc juste que le concours privé ait bénéficié de quelques postes supplémentaires.

Les épreuves

Le Président ne saurait se substituer aux rapporteurs chargés des épreuves de l'écrit et de l'oral. Il recommande vivement, en particulier, la lecture attentive du rapport de l'oral, qui restera le même l'an prochain : ce rapport rappelle la nature, le déroulement, la méthode de l'exercice, et propose des conseils fort utiles. Le Président remercie également les membres du jury qui ont accepté de rédiger les rapports de l'écrit – ceux-ci n'étant intéressants que pour les candidats admis ou recalés à cette session - avec le même soin et le même souci pédagogique.

MOYENNE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

CAPES

Épreuve	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Traduction - Commentaire	89	36	18	9,59	12,08

CAER

Épreuve	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Traduction- Commentaire	65	48	26	10,11	12,50

MOYENNE DE L'ÉPREUVE ORALE

CAPES

Épreuve	Admissibles	Présents	Admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Niveau collège	16	16	7	9,44	12,14
Niveau lycée	2	2	1	12,50	16

CAER

Épreuve	Admissibles	Présents	Admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Niveau collège	22	22	10	11,93	14,80
Niveau lycée	4	3	0	7	0

Nous ne disposons pas de statistiques pour chacun des éléments de l'épreuve écrite ; mais cette épreuve écrite, qui va disparaître, a révélé des lacunes peu admissibles chez ceux qui aspirent à devenir des professeurs de lettres classiques, en particulier en ce qui concerne les langues anciennes. C'est dire combien une telle épreuve, désormais supprimée, était nécessaire !

Quant à l'épreuve professionnelle de l'oral, elle mérite aussi un entraînement spécifique. Les candidats déjà engagés dans l'enseignement, grâce à leur pratique, bénéficient assurément d'un avantage.

D'une manière générale, il ne faut jamais oublier que ce CAPES reste éminemment un concours de recrutement de professeurs, et que toutes les prestations sont aussi jugées à l'aune des capacités pédagogiques attendues.

Le concours 2012

Comme tout un chacun, et au même moment, le président et son jury ont pu prendre connaissance des textes qui reconfigurent les CAPES internes. Ces textes sont de grande portée concernant l'admissibilité du CAPES interne de Lettres classiques : l'épreuve disciplinaire de français, de latin et de grec, qui permettait de vérifier le niveau académique des candidats – épreuve parfaitement ajustée pour un concours qui recrute des professeurs qui auront à enseigner ces disciplines – est supprimée. Libre à chacun, selon son intérêt ou ses idées, d'apprécier ce bouleversement ! Un président universitaire ne peut que le regretter.

Quoi qu'il en soit, il convient, pour les candidats du concours de 2012, comme pour leur jury, de se tourner vers l'avenir.

Selon la loi, l'épreuve disciplinaire traditionnelle est donc remplacée par la présentation d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, ou RAEP. Les présidents et leurs jury réfléchissent à la manière la plus juste dont ils pourront apprécier ce dossier, afin d'être sûrs de retenir, en vue de l'oral, les meilleurs candidats. Mon jury s'y emploie. C'est ce dossier qui fera l'admissibilité, l'oral en vue de l'admission restant identique.

Je conseille donc vivement aux candidats au concours 2012 de prendre connaissance de l'arrêté portant modification de notre concours et de faire une analyse attentive des indications concernant le dossier RAEP, dont la traduction dans la pratique est encore à fixer. Ils trouveront ce texte sur le site SIAC 2. Je leur conseille en outre de visiter régulièrement ce site : à l'automne, les jurys – et évidemment le jury de Lettres classiques – donneront des indications plus précises pour guider les candidats dans leur préparation de ce dossier.

*

Quels que soient les changements et ce qu'on en peut penser, le Président ne peut qu'encourager de futurs candidats, désireux d'acquérir un statut réel de titulaire dans le système éducatif, à se préparer selon la nouvelle réglementation et à persister dans les épreuves.

Charles MAZOUER

SESSION 2011

**CAPES
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES CLASSIQUES

TRADUCTION ET COMMENTAIRE DE TEXTES

Durée : 5 heures

*Version grecque : sont autorisés les dictionnaires grec-français Bailly, Georjin et Magnien-Lacroix.
Version latine : sont autorisés les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot, Goeltzer et Quicherat.*

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

1. Vous traduirez le passage en grec du texte de Chariton tiré de *Chéréas et Callirhoé* (texte n°1). (5 points sur 20)

2. Vous traduirez le passage en latin du texte de Catulle tiré du poème 64, vers 91-98 (texte n° 2). (5 points sur 20)

3. Vous commenterez l'extrait de *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost (texte n° 3), en enrichissant votre étude de références aux textes de Chariton et de Catulle. (10 points sur 20)

N.B. : Les trois exercices sont à rédiger sur des copies séparées qui seront réunies en une seule liasse.

Texte n° 1

Hermocrate, le général syracusain, celui qui fut le vainqueur des Athéniens, avait une fille, nommée Callirhoé, une merveille de jeune fille, qui faisait l'étonnement de la Sicile entière ; car sa beauté n'était pas humaine, mais divine ; ce n'était pas seulement la beauté d'une Néréide ou d'une Nymphe de la montagne, mais celle d'Aphrodite encore vierge. Le bruit d'un spectacle si miraculeux s'était répandu partout et l'on voyait affluer à Syracuse, pour demander sa main, des rois et des fils de tyrans qui venaient non seulement de Sicile mais aussi d'Italie et d'Épire et des îles de l'Épire. Mais Éros voulait l'unir à un simple particulier. Il y avait en effet un certain Chéréas, un adolescent d'une grande beauté, qui surpassait tous les autres, et tel que les artistes et les écrivains représentent Achille, Nirée, Hippolyte et Alcibiade ; son père était Ariston, qui, à Syracuse, ne le cédait qu'à Hermocrate. Entre eux, existait une inimitié politique telle qu'ils auraient préféré s'allier à n'importe qui plutôt que de s'allier entre eux. Mais Éros est obstiné et se plaît à remporter des succès inattendus ; et il chercha une occasion comme celle-ci.

Or, c'était la fête publique d'Aphrodite, et presque toutes les femmes se rendaient au temple.

Τέως δὲ μὴ προϊούσαν τὴν Καλλιρόην προήγαγεν ἡ μήτηρ, τοῦ πατρὸς κελεύσαντος προσκυνῆσαι τὴν θεόν. Τότε δὲ Χαιρέας ἀπὸ τῶν γυμνασίων ἐβάδιζεν οἴκαδε στίλβων ὥσπερ ἀστήρ· ἐπήνθει ⁽¹⁾ γὰρ αὐτοῦ τῷ λαμπρῷ τοῦ προσώπου τὸ ἐρύθημα τῆς παλαιστρας ὥσπερ ἀργύρῳ χρυσός. Ἐκ τύχης οὖν περὶ τινα καμπὴν στενοτέραν συναντῶντες περιέπεσον ἀλλήλοις, τοῦ θεοῦ πολιτευσαμένου τήνδε τὴν συνοδίαν ἵνα ἐκάτερος τῷ ἑτέρῳ ὀφθῆ. Ταχέως οὖν πάθος ἐρωτικὸν ἀντέδωκαν ἀλλήλοις τοῦ κάλλους τῆ εὐγενεία συνελθόντος.

Donc, Chéréas s'en retournait à grand-peine chez lui, avec sa blessure et, comme un vaillant guerrier frappé à mort dans le combat (car il unissait la noblesse d'âme à la beauté), il avait honte de tomber mais était incapable de demeurer debout. De son côté, la jeune fille se prosterna aux pieds d'Aphrodite, et les baisa, disant : « O, Madame, donne-moi un mari comme celui que tu m'as montré! »

La nuit qui suivit fut pour tous deux atroce, car le feu était allumé en eux. Les souffrances les plus terribles furent endurées par la jeune fille, parce qu'elle se taisait, par pudeur de révéler son secret. Chéréas, qui était un jeune homme bien né et plein de noblesse, sentant déjà son corps se consumer, eut le courage de dire à ses parents qu'il était amoureux et qu'il ne saurait vivre s'il n'épousait Callirhoé.

CHARITON, *Chéréas et Callirhoé*, Livre I, 1-8,
traduction de Pierre Grimal (Bibliothèque de la Pléiade).

⁽¹⁾Ce verbe se construit avec le datif.

Texte n° 2

Le poète rapporte le mythe de Thésée et du Minotaure.

On raconte que, ravagée par une peste cruelle, Athènes, pour expier le meurtre d'Androgée, dut prendre l'habitude de livrer l'élite de ses jeunes gens et aussi la fleur de ses vierges pour servir de pâture au Minotaure. Voyant les remparts de son étroite ville dépeuplés par ce fléau, Thésée préféra se sacrifier lui-même pour sa chère Athènes, plutôt que de laisser la ville de Cécrops porter à la Crète ces vivants condamnés à mort. Bientôt, porté sur un léger navire, et secondé par des brises légères, il arrive au palais superbe de l'orgueilleux Minos. Il paraît, et la vierge royale le contemple d'un œil avide. Un chaste petit lit exhalant de suaves parfums la voyait jusqu'alors grandir dans les doux embrassements de sa mère : tels croissent les myrtes aux bords de l'Eurotas ; tels, au souffle du printemps, les prés s'émaillent de mille fleurs.

- 91 Non prius ex illo flagrantia declinavit ⁽¹⁾
lumina quam cuncto concepit corpore flammam
funditus atque imis exarsit tota medullis.
Heu misere exagitans immitti corde furores,
95 sancte puer, curis hominum qui gaudia misces,
quaeque regis Golgos quaeque Idalium frondosum, ⁽²⁾
qualibus incensam iactastis mente puellam
98 fluctibus in flauo saepe hospite suspirantem !

Que de craintes ont accablé son âme languissante, que de fois une pâleur plus jaune que l'or brillant a couvert son visage, lorsque brûlant de combattre le monstre cruel, Thésée courait affronter la mort ou cueillir la palme de la gloire ! Pourtant, agréables aux dieux, elles ne furent pas vaines pour son bonheur, les offrandes qu'elle leur promet et les vœux qu'elle prononça à voix basse ! Tel, lorsque l'ouragan de son souffle indompté tord et abat le chêne qui agite ses branches, ou le pin conifère à l'écorce suintante qui habitent la cime du Taurus ; l'arbre déraciné tombe, la tête en avant, brisant au loin tout ce qu'il rencontre ; – ainsi Thésée dompta et terrassa le monstre cruel qui frappe en vain les vents impalpables de ses cornes. Alors, échappé au danger, le héros couvert de gloire s'en revint, un fil léger conduisant ses pas, grâce auquel il put sortir des détours du labyrinthe sans errer dans l'inextricable dédale de l'édifice. Mais pourquoi, m'éloignant du sujet que je chante, me livrer plus longtemps à de pareils écarts ? Dirai-je comment, se déroband aux regards d'un père, aux embrassements d'une sœur, à ceux d'une pauvre mère qui faisait d'elle sa joie éperdue, Ariane, à toute sa famille, préfère les douceurs de l'amour de Thésée ? comment un vaisseau la transporta sur les côtes écumeuses de Dia ? comment, profitant du sommeil qui enchaînait ses sens, un ingrat époux l'abandonna et s'éloigna ? Souvent, dit-on, son ardente fureur s'exhala en cris aigus, échappés du fond de sa poitrine ; et, amère, tantôt elle gravissait les collines abruptes d'où sa vue s'étendait sur les flots houleux de la mer immense, tantôt elle courait vers les vagues tumultueuses en relevant sa légère tunique sur des mollets nus.

CATULLE, *Poèmes*, 64, vers 76-129,
traduction de Maurice Rat (Garnier, 1931).

⁽¹⁾ Le sujet du verbe est Ariane, « la vierge royale » dont il est question plus haut.

⁽²⁾ Dans ces vers, le poète invoque Cupidon (« Sancte puer ») et sa mère Vénus (« quaeque regis Golgos quaeque Idalium frondosum... »), vénérée à Golges, ville de Chypre.

Texte n° 3

Au cours de l'un de ses voyages, le narrateur, le Marquis de Renoncour, rencontre un jeune homme, le chevalier Des Grieux qui lui raconte l'histoire de ses malheurs.

Après des études de philosophie à Amiens où il a mené une vie exemplaire, le jeune chevalier s'apprête à rejoindre son père lorsqu'il rencontre Manon.

J'avais marqué le temps de mon départ d'Amiens. Hélas ! que ne le marquais-je un jour plus tôt ! j'aurais porté chez mon père toute mon innocence. La veille même de celui que je devais quitter cette ville, étant à me promener avec mon ami, qui s'appelait Tiberge, nous vîmes arriver le coche d'Arras, et nous le suivîmes jusqu'à l'hôtellerie où ces voitures descendent. Nous n'avions pas d'autre motif que la curiosité. Il en sortit quelques femmes, qui se retirèrent aussitôt. Mais il en resta une, fort jeune, qui s'arrêta seule dans la cour, pendant qu'un homme d'un âge avancé, qui paraissait lui servir de conducteur, s'empressait pour faire tirer son équipage des paniers. Elle me parut si charmante que moi, qui n'avais jamais pensé à la différence des sexes, ni regardé une fille avec un peu d'attention, moi, dis-je, dont tout le monde admirait la sagesse et la retenue, je me trouvai enflammé tout d'un coup jusqu'au transport. J'avais le défaut d'être excessivement timide et facile à déconcerter ; mais loin d'être arrêté alors par cette faiblesse, je m'avançai vers la maîtresse de mon cœur. Quoiqu'elle fût encore moins âgée que moi, elle reçut mes politesses sans paraître embarrassée. Je lui demandai ce qui l'amenait à Amiens et si elle y avait quelques personnes de connaissance. Elle me répondit ingénument qu'elle y était envoyée par ses parents pour être religieuse. L'amour me rendait déjà si éclairé, depuis un moment qu'il était dans mon cœur, que je regardai ce dessein comme un coup mortel pour mes désirs. Je lui parlai d'une manière qui lui fit comprendre mes sentiments, car elle était bien plus expérimentée que moi. C'était malgré elle qu'on l'envoyait au couvent, pour arrêter sans doute son penchant au plaisir qui s'était déjà déclaré et qui a causé, dans la suite, tous ses malheurs et les miens. Je combattis la cruelle intention de ses parents par toutes les raisons que mon amour naissant et mon éloquence scolastique purent me suggérer. Elle n'affecta ni rigueur ni dédain. Elle me dit, après un moment de silence, qu'elle ne prévoyait que trop qu'elle allait être malheureuse, mais que c'était apparemment la volonté du Ciel, puisqu'il ne lui laissait nul moyen de l'éviter. La douceur de ses regards, un air charmant de tristesse en prononçant ces paroles, ou plutôt, l'ascendant de ma destinée qui m'entraînait à ma perte, ne me permirent pas de balancer un moment sur ma réponse.

Je l'assurai que, si elle voulait faire quelque fond sur mon honneur et sur la tendresse infinie qu'elle m'inspirait déjà, j'emploierais ma vie pour la délivrer de la tyrannie de ses parents, et pour la rendre heureuse. Je me suis étonné mille fois, en y réfléchissant, d'où me venait alors tant de hardiesse et de facilité à m'exprimer ; mais on ne ferait pas une divinité de l'amour, s'il n'opérait souvent des prodiges.

Abbé PRÉVOST, *Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (1731), Première partie.

SESSION 2011 - RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

Version grecque

Rapport de Madame Dominique DUGOUA

Le groupement de textes proposé cette année aux candidats, portait sur le thème très classique de la rencontre amoureuse. L'extrait du roman grec de Chariton, qui a vécu sans doute aux alentours du deuxième siècle de notre ère, y avait toute sa place et permettait de rappeler aux professeurs l'intérêt d'intégrer dans des séquences sur le genre romanesque, des traductions de romans latins ou grecs. L'extrait relate une scène de première rencontre, censée se dérouler à Syracuse, peu après la défaite des Athéniens (414 avant Jésus-Christ). Selon Georges Molinié (Paris, Belles Lettres, 1979) l'auteur de *Chéreas et Callirhoé* est « le premier romancier du monde à nous avoir laissé une œuvre intacte. »

Le texte ne présentait pas de difficulté syntaxique ni morphologique et la compréhension en était aisée pour peu qu'on se représentât bien la scène du coup de foudre. Cela dit, le dictionnaire Bailly ne résolvait pas tous les problèmes de vocabulaire mais les sens donnés permettaient d'adapter la traduction au contexte de l'extrait à traduire. Nous rappelons ici que les candidats doivent veiller à la correction de la langue et à la cohérence de leur traduction. Beaucoup trop de copies proposent des phrases qui n'ont aucun sens, signe d'une maîtrise insuffisante de la grammaire grecque mais aussi d'un mauvais usage du dictionnaire.

La première phrase a donné lieu à de nombreux contresens. Or, la lecture de la traduction qui précédait, aurait dû orienter la réflexion des candidats : « c'était la fête publique d'Aphrodite, et presque toutes les femmes se rendaient au temple ». Justement, Callirhoé va s'y rendre, accompagnée de sa mère.

Τέως δὲ μὴ προοῖουσιν τὴν Καλλιρόην προήγαγεν ἡ μήτηρ, τοῦ πατρὸς κελεύσαντος προσκυνῆσαι τὴν θεόν

Littéralement : *Sa mère emmena (au temple) Callirhoé qui n'était pas sortie jusque-là, car son père lui avait ordonné d'aller se prosterner devant la déesse.*

προοῖουσιν : participe féminin de προέμι (s'avancer, sortir) et non de προίημι.
προήγαγεν : aoriste 2 de προάγειν : mener devant soi, conduire. τὴν θεόν : il s'agissait bien évidemment de la déesse Aphrodite, θεόν étant précédé de l'article féminin. Le génitif absolu, employé trois fois dans la version, n'était pas difficile à identifier ; il n'a pourtant pas toujours été repéré.

Τότε δὲ Χαιρέας ἀπὸ τῶν γυμνασίων ἐβάδιζεν οἴκαδε στίλβων ὥσπερ ἀστὴρ ἑπήνθει γὰρ αὐτοῦ τῷ λαμπρῷ τοῦ προσώπου τὸ ἐρύθημα τῆς παλαιστράς ὥσπερ ἀργύρῳ χρυσός

Or, pendant ce temps, Chairéas revenait du gymnase et rentrait chez lui, brillant comme une étoile ; en effet la rougeur causée par la palestre fleurissait sur l'éclat de son visage, comme l'or sur l'argent.

Cette phrase ne présentait aucune difficulté, à condition de bien voir l'expression du mouvement : origine avec ἀπὸ + génitif et direction avec οἴκαδε. L'expression τὰ γυμνασία qui signifie « les exercices du gymnase » pouvait être traduite tout simplement par « gymnase » ici. Le verbe ἐπήνθει a rarement été identifié : il s'agissait de l'imparfait du verbe ἐπανθέω (fleurir), et il avait pour sujet le groupe nominal τὸ ἐρύθημα τῆς

παλαίστρας (la rougeur causée par la palestre). Une note précisait que ce verbe se construisait avec le datif (τῷ λαμπρῷ).

Ἐκ τύχης οὖν περὶ τινα καμπὴν στενοτέραν συναντώντες, περιέπεσον ἀλλήλοις, τοῦ θεοῦ πολιτευσάμενου τήνδε τὴν συνοδίαν ἵνα ἐκάτερος τῷ ἑτέρῳ ὀφθῆ.

Alors, par hasard, se rencontrant à un tournant de rue particulièrement étroit, ils tombèrent l'un sur l'autre, la divinité ayant dirigé cet itinéraire commun, pour qu'ils se vissent l'un l'autre.

« **τινα** » : à traduire par un article indéfini . Quant à la valeur du comparatif (**στενοτέραν**) sans complément, elle a souvent été négligée. Ἡ **καμπή** exprime l'idée d'une courbe et il fallait adapter sa traduction au sens du verbe **συναντώντες**. Le participe aoriste du génitif absolu, **πολιτευσάμενου**, était plus délicat à traduire. Le dictionnaire Bailly proposait entre autres, « gouverner, administrer ». Ἡ **συνοδία**, conserve son sens étymologique de route, cheminement, itinéraire (ἡ ὁδός) fait en commun (σύν). On pouvait le rapprocher de ἡ σύνοδος (réunion, rencontre)

Ταχέως οὖν πάθος ἐρωτικὸν ἀντέδωκαν ἀλλήλοις, τοῦ κάλλους τῆ εὐγενείᾳ συνελθόντος.

La fin du texte ne comportait aucune difficulté mais l'expression **πάθος ἐρωτικὸν** « le mal d'amour », « la passion amoureuse », a donné lieu à des traductions insuffisantes. La phrase exprime la réciprocité de cet amour (**ἀντέδωκαν ἀλλήλοις**) qui unit la beauté et la noblesse d'âme des deux protagonistes dont les noms mêmes- **Καλλιρόη, Χαιρέας**- portent la marque : tel est le sens du génitif absolu final.

Voici, pour conclure, deux traductions :

Traduction Grimal (Gallimard, Bibliothèque de la Pleiade):

Et, ce jour-là, pour la première fois, sa mère y conduisit Callirhoé, car Hermocrate avait voulu qu'elle rendît hommage à la déesse. Et, à ce moment, voici que Chéréas revenait du gymnase chez lui, brillant comme une étoile, sur l'éclat de son visage s'épanouissait le hâle de la palestre, comme l'or sur de l'argent. Donc, par hasard, dans un tournant resserré, les voici qui se trouvèrent en face l'un de l'autre, et le dieu avait ménagé cette rencontre de telle sorte que tous les deux se virent. Et tout aussitôt, ils se communiquèrent l'un à l'autre le mal d'amour [...].

Traduction Molinié (Belles lettres)

Callirhoé qui jusque-là restait chez elle, y fut conduite par sa mère, car son père lui avait dit d'aller adorer la déesse. A ce moment, Chairéas, quittant les exercices du gymnase, se dirigeait vers sa maison, brillant comme une étoile : on voyait s'épanouir sur l'éclat de son visage le feu de la palestre, tel l'argent fleuri d'or. Alors, par hasard, à un tournant de rue particulièrement étroit, ils se rencontrèrent en se trouvant nez à nez ; le dieu avait organisé un itinéraire commun pour qu'ils se vissent l'un l'autre. Sans délai, ils se donnèrent l'un à l'autre le mal d'amour à l'union de leur beauté et de leur générosité.

Version latine
Rapport de M. Thomas GUARD

Nous devons répéter ici quelques remarques générales déjà effectuées l'an passé. Le correcteur est inévitablement surpris par le grand nombre de graves fautes de français qui envahissent certaines copies, chez des candidats qui aspirent à devenir — ou sont déjà — professeurs de Lettres. On ne peut guère concevoir d'enseigner une discipline sans la connaître et la dominer. L'épreuve écrite du CAPES interne apparaît comme l'indispensable outil qui permet au jury de vérifier cette maîtrise de la langue française, outre les capacités de commentaire en français et de traduction en langues anciennes. Les règles d'accord doivent impérativement être connues et appliquées : l'adjectif s'accorde avec le nom qu'il accompagne, le verbe avec son sujet ; nous invitons certains candidats à réviser de près l'accord du participe passé, qu'ils devront expliquer avec tant de minutie et répéter avec tant d'abnégation à leurs élèves. Le non-respect de ces différents accords entraîne d'abord l'effarement puis l'indignation du correcteur, qui sanctionne inévitablement. Il en va de même pour les fautes de conjugaison et les fautes de syntaxe qui finissent par anéantir toute possibilité pour le lecteur de comprendre le sens de la phrase. Ajoutons qu'une simple relecture en fin d'épreuve devrait permettre de corriger la plupart de ces étourderies.

Avant de se jeter dans le dictionnaire de version, il convient de lire certes les vers latins, mais aussi, plus simplement, le texte français qui les précède pour éviter certaines confusions funestes et comprendre que Catulle évoque ici les manifestations de l'amour chez Ariane séduite par Thésée. On saura ainsi immédiatement que *illo* au vers 91 renvoie bien au personnage de Thésée. De même la lecture des notes permet au candidat d'éviter de graves contresens et de saisir que le sujet du vers 91 est Ariane et que les deux divinités invoquées à partir du vers 94 sont Cupidon et Vénus.

Les images développées ici sont des lieux communs de la poésie amoureuse et ne doivent pas surprendre : métaphores du feu (vers 91-93 : *flagrantia lumina, flammam, exarsit* ; vers 97 : *incensam*), de l'agitation, de la perte de maîtrise de soi (vers 94 : *exagitans, furores* ; vers 97 : *iactastis* ; vers 98 : *qualibus fluctibus*). L'effort doit donc porter sur la traduction précise de ces images, avec le vocabulaire adéquat, sans omettre la moindre nuance. De même, les spécificités des divinités (vers 94-96) doivent être rendues avec minutie.

La version est composée de deux phrases. La première comporte une proposition principale autour de *declinavit* et une proposition subordonnée introduite par *prius...quam*. La deuxième phrase, plus longue, recèle de plus grandes difficultés syntaxiques : elle commence par deux apostrophes dont dépendent trois propositions subordonnées relatives, le verbe principal *iactastis* se trouvant repoussé au vers 97 et introduit par la tournure exclamative *qualibus fluctibus*, elle-même scindée en deux par le poète. Enfin, le candidat sait qu'il ne peut ni ne doit faire abstraction d'une expression qu'il juge trop complexe. On lui sait toujours gré d'affronter cette difficulté, même maladroitement, alors que l'on sanctionne systématiquement la copie pratiquant l'omission par facilité.

*Non prius ex illo flagrantia declinavit
Lumina quam cuncto concepit corpore flammam
Funditus atque imis exarsit tota medullis.
Heu misere exagitans immitti corde furores,
Sancte puer, curis hominum qui gaudia misces,
Quaeque regis Golgos quaeque Idalium frondosum,*

*Qualibus incensam iactastis mente puellam
Fluctibus in flauo saepe hospite suspirantem!*

« Elle n'a point encore détaché du héros ses brûlants regards que déjà tout son corps est embrasé d'une flamme pénétrante qui la brûle tout entière jusqu'au fond de ses moelles. Toi qui attises, hélas ! si misérablement les fureurs d'un cruel délire, enfant sacré qui mêles tant de soucis aux plaisirs des mortels, et toi, reine de Golges et de l'antique Idalie, dans quel torrent d'inquiétudes avez-vous plongé cette vierge brûlante, qui soupire si souvent pour son étranger blond ! » (Traduction de Maurice Rat, Garnier, 1931).

v. 91 : *Non prius ex illo flagrantia declinavit*

Traduction de M. Rat (MR) : **Elle n'a point encore détaché du héros ses brûlants**

Traduction mot à mot (m.à.m) : **Elle n'a pas détourné de lui (Thésée) ses brûlants**

La négation *non* porte sur le verbe *declinavit*, dont le sujet est nécessairement Ariane. *Illo* ne peut renvoyer qu'à Thésée, comme le suggèrent les lignes en français qui précèdent notre texte. L'adverbe *prius* est détaché de *quam* au vers suivant, qu'il annonce (tmèse). L'adjectif *flagrantia* qualifie au neutre pluriel le nom *lumina* au vers suivant.

v. 92 : *Lumina quam cuncto concepit corpore flammam*

MR : **regards que déjà tout son corps est embrasé d'une flamme**

m.à.m : **regards avant d'avoir conçu dans tout son corps une flamme**

Quam ne doit surtout pas être compris comme un pronom relatif : *lumina* ne peut pas en être l'antécédent et désigne les yeux.

v. 93 : *Funditus atque imis exarsit tota medullis.*

MR : **pénétrante qui la brûle tout entière jusqu'au fond de ses moelles.**

m.à.m : **pénétrante et de s'être embrasée tout entière jusqu'au fond des entrailles.**

Funditus est un adverbe qui porte sur *concepit* alors que *imis* est un adjectif qui qualifie *medullis*. *Tota* est un adjectif accordé au nominatif féminin singulier avec le sujet du verbe *exarsit*, à savoir Ariane.

v. 94 : *Heu misere exagitans immiti corde furores,*

MR : **Toi qui attises, hélas ! si misérablement les fureurs d'un cruel délire,**

m.à.m : **Hélas, attisant misérablement les fureurs avec un cœur cruel**

Ici commence une longue apostrophe adressée à Cupidon et Vénus. Le participe présent *exagitans* accompagne le vocatif *sancte puer* du vers suivant, périphrase qui désigne Cupidon. L'adverbe *misere* porte sur *exagitans*, de même que l'ablatif de moyen/manière *immiti corde*.

v. 95 : *Sancte puer, curis hominum qui gaudia misces,*

MR : **enfant sacré qui mêles tant de soucis aux plaisirs des mortels,**

m.à.m : **enfant sacré qui aux soucis des hommes mêles les joies,**

Qui a pour antécédent *puer*. Le verbe de la proposition relative est *miscet*, à la deuxième personne (sujet : *qui*), construit avec l'accusatif neutre pluriel *gaudia* et le datif pluriel *curis*, dont le génitif pluriel *hominum* est le complément du nom.

v. 96 : *Quaeque regis Golgos quaeque Idalium frondosum,*

MR : **et toi, reine de Golges et de l'antique Idalie,**

m.à.m : **et toi qui diriges Golges et l'ombreuse Idalie,**

Quaeque doit être compris comme *et tu quae* : il s'agit bien d'un pronom relatif féminin singulier nominatif renvoyant à Vénus. *Regis* doit donc être impérativement compris comme le verbe de cette proposition relative, avec *quae* pour sujet et *Golgos* pour COD. Le second *quae* revient à *et quae* et introduit une nouvelle relative dont le verbe est également *regis*, qui a cette fois pour COD *Idalium frondosum*. *Frondosum* traduit l'existence d'une forêt (étymologie : les frondaisons).

v. 97 : *Qualibus incensam iactastis mente puellam*

MR : **dans quel torrent d'inquiétudes avez-vous plongé cette vierge brûlante,**

m.à.m : **dans quelles tempêtes avez-vous jeté l'esprit d'une jeune fille enflammée**

Après une série de propositions relatives, voici enfin la proposition principale, dont la valeur exclamative est introduite par l'adjectif exclamatif *qualibus*, accordé avec *fluctibus* au vers suivant. Ce groupe constitue le complément circonstanciel de lieu du verbe principal *iactastis*, forme contactée du parfait *iactauistis*, à la deuxième personne du pluriel, qui renvoie aux deux divinités interpellées dans l'apostrophe au vocatif, Cupidon et Vénus. *Puellam incensam* est le COD de ce verbe, l'ablatif *mente* complétant le participe *incensam*.

v. 98: *Fluctibus in flauo saepe hospite suspirantem!*

MR : **qui soupire si souvent pour son étranger blond !**

m.à.m : **qui soupire souvent pour un étranger blond !**

Fluctibus doit inévitablement être rapporté à *qualibus*. *Suspirantem* à l'accusatif féminin singulier accompagne le nom *puellam*. *In flauo hospite* à l'ablatif complète *suspirantem*. Il était plus que maladroit de traduire *flauo* par « jaune »...

Commentaire du texte français
Rapport établi par Madame Édith Payeux

Les trois textes retenus pour le concours 2011 avaient pour thème la première rencontre amoureuse : celle, heureuse, de Chéréas et Callirhoé (Chariton, *Chéréas et Callirhoé*, I, 1-8), celle d'Ariane et de Thésée, immédiatement suivie de l'abandon d'Ariane par Thésée (Catulle, *Poème 64*, 76-129), celle enfin du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut (abbé Prévost, *Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, 1731, Première partie), déjà porteuse du drame ultérieur.

Le titre de l'épreuve « Traduction et commentaire de textes » ne laissait aucun doute sur l'approche du commentaire français, prenant en compte les textes anciens, ce que les candidats n'ont pas manqué de respecter. Il ne s'agissait pas pour autant d'un commentaire « comparé » des trois textes placés sur le même plan, puisque le libellé de l'exercice précisait : « Vous commenterez l'extrait de *Manon Lescaut*, en enrichissant votre étude de références aux textes de Chariton et Catulle ». On aura donc pu déplorer que quelques copies n'aient pas privilégié le texte français auquel les comparaisons aux textes anciens apportaient surtout une mise en perspective, destinée à mieux rendre l'originalité de son auteur, l'abbé Prévost.

Les candidats ont composé cette année en cinq heures, ce qui supposait de ne pas passer trop de temps sur les traductions, le commentaire exigeant une construction claire qui réponde à une problématique, et bien sûr l'analyse précise des procédés stylistiques sur laquelle fonder l'interprétation. Certaines copies ont négligé le travail stylistique, d'autres se sont contentées d'un parcours linéaire du texte. Mais la plupart des candidats ont respecté avec plus ou moins de bonheur la règle du jeu. On regrettera d'autant plus certaines approches « naïves » du texte, les erreurs de langue, parfois nombreuses, ou de repérages de la focalisation par exemple, ce qui ne pouvait naturellement qu'être sanctionné.

On a pu relever quelques problématiques pertinentes :

- Comment la rencontre amoureuse noue-t-elle un destin ?
- Dans quel sens la rencontre amoureuse est-elle un catalyseur de l'action romanesque et de son dénouement ?
- Comment le récit rétrospectif de la rencontre de Manon revisite-t-il le *topos* de la rencontre amoureuse à la lumière d'un destin accompli ?

Quelques repères négligés

1. Un texte de forme « autobiographique » associant à la narration d'un amour naissant la lucidité d'un regard rétrospectif de la part du héros-narrateur (le chevalier Des Grieux) ;

2. La construction d'une scène de rencontre amoureuse comme celle des textes anciens ;

3. La construction d'un héros romanesque qui se découvre un destin de sauveur puis de victime ;

4. L'annonce d'un destin fatal (analogue à celui d'Ariane chez Catulle) ;

Une fatalité qui prend le visage de la séductrice volage : Manon comme du séducteur Thésée pour Ariane, chez Catulle).

Proposition de plan

I. La rencontre amoureuse : le coup de foudre

1/ Une rencontre improbable : les circonstances sont celles d'un départ fixé de longue date (ce qu'indique le plus-que-parfait « j'avais marqué », ou la précision « la veille même de celui que je devais quitter cette ville »), qui introduit le hasard d'une promenade, hasard évoqué par la présence incidente du participe présent « étant à me promener », et le désir puéril de deux amis (« pas d'autre motif que la curiosité »).

L'innocence du jeune homme est mise en valeur par un rythme ternaire insistant : « moi qui (n'avais jamais pensé), ni (regardé), moi, dis-je... ». Tout comme celle d'Ariane, enfant de ses parents « jusqu'alors », chez Catulle.

Celle-ci prépare le surgissement du coup de foudre

2/ Le coup de foudre : celui du personnage-narrateur Des Grieux est donc non partagé, contrairement à celui de Chéréas et Callirhoé dans la focalisation omnisciente de Chariton, mais comme celui d'Ariane dans l'extrait de Catulle.

Le regard du personnage-narrateur construit l'apparition de Manon par l'arrivée de « femmes » au pluriel, dont se détache très vite la jeune fille, encore anonyme, introduite par un « mais » (« il en resta une fort jeune ») et gratifiée de l'adjectif avec intensif « si charmante », repris plus loin par « l'air charmant de tristesse » ou encore « de la douceur de ses regards ». À quoi succède l'irruption brutale du sentiment amoureux (au passé simple « je me trouvais », avec l'adverbe « tout d'un coup »), qui reprend le *topos* présent dans les textes antiques et l'image du feu (« enflammé », *flagrantia*, *flammam*, *exarsit* ...), marqué par son intensité (« jusqu'au transport », comme le « *furores* » de Catulle ou « la blessure » de Chariton, quoiqu'ici limité au mot « cœur » : « la maîtresse de mon cœur », « était dans mon cœur »), et la précipitation du temps qui indique le saut dans une autre dimension (« l'amour déjà », « m'inspirait déjà », ou « depuis un moment qu'il était dans mon cœur »).

Ce transport vertigineux relève des prodiges de l'amour qui transforment le personnage en héros romanesque.

II. Les prodiges de l'amour

1/ La métamorphose du chevalier en héros plein d'audace : elle s'exprime par la rupture d'avec le caractère passé du jeune homme, dont les qualités reconnues de tous « la sagesse », « la retenue » sont analysées par lui comme défauts dans l'entreprise amoureuse (ce que rend la gradation « défaut », « excessivement timide », « facile à déconcerter »), puis par la surprise que le personnage-narrateur manifeste (« je me suis étonné mille fois ») pour l'amant éloquent qu'il est devenu (qu'indique le modalisateur d'intensité « tant » : « tant de hardiesse et de facilité à m'exprimer »).

Une métamorphose analogue saisit Ariane chez Catulle, qui, pour suivre Thésée, quitte « son chaste lit » et « les embrassements de sa mère », « d'une sœur », « se déroband aux regards d'un père ». Mais tandis que les héros de Chariton sont tous deux nobles et bien nés (ayant « l'*eugeneia* ») dans leur coup de foudre partagé, seul le chevalier ici se transforme, par le coup de foudre, de simple étudiant en héros au grand cœur, homme d'« honneur » prêt à sauver la jeune fille de la tutelle de ses parents. C'est dire aussi que ce coup de foudre non partagé exige de celui qui en est frappé toute l'entreprise de la séduction passant par le langage et la force de l'action, selon les mœurs et les valeurs du XVIII^e siècle partagées par l'abbé Prévost. « L'éloquence scholastique » de l'étudiant fait place à une prompt décision

(« ne me permirent pas de balancer »), puis à la promesse (« j'emploierais ma vie pour la délivrer ») qui engage l'amoureux et scelle un destin.

Ainsi se construit, à partir du personnage de l'étudiant, le héros romanesque emporté par l'amour.

2/ **Toute puissance de l'amour** : en référence à Éros et Vénus chez Chariton et Catulle, le texte reprend, non sans la distance d'une douce ironie les *topoi* de l'amour divinité ». Cette divinité sécularisée prend d'abord la figure du hasard pour devenir très vite celle d'un destin. Les premières phrases, en insistant sur la dimension du temps (*le temps* de mon départ, *un jour plus tôt, la veille même*) martèlent, sous l'apparence de l'improbable rencontre, la force du hasard comme signe du destin, que le narrateur qualifie d'ailleurs lui-même d'« ascendant de ma destinée ». Et c'est aussi contre les destins contraires (la décision des parents de Manon de l'envoyer au couvent : « un coup mortel pour mes désirs ») que le héros s'insurge, mû par l'amour, tout comme Callirhoé et Chéréas transgressent la situation de conflit entre leurs pères respectifs. Le narrateur présente d'ailleurs Manon comme soumise à un destin (le passif « elle y était envoyée », puis « malgré elle ...on l'envoyait »), qui fait d'elle une victime « de la volonté du Ciel », victime que le chevalier va sauver.

Sous le destin qui se noue d'un héros au grand cœur se dessine le destin d'une chute par l'amour.

III. Un destin fatal

1/ **Les annonces de la chute** : le regard rétrospectif construit l'idée de destin fatal, d'abord par les multiples modalités d'énonciation qui sont autant de marques d'un avenir ternissant déjà la rencontre amoureuse (les expressions de regret « hélas ! Que ne le marquais-je... », « j'aurais porté »), ensuite les termes mêmes de « malheurs » (« tous ses malheurs et les miens », malheurs marqués du sceau de l'infamie et de la chute morale (« ma destinée qui m'entraînait à ma *perte* », « j'aurais porté chez mon père toute mon *innocence* »).

Le discours analytique de retour sur soi, rendu par l'utilisation du passé composé ancré dans le présent d'énonciation (« je me suis étonné mille fois ») crée une distance permanente de soi à soi: le narrateur se découvre un autre et cette altérité ou altération de soi par le sentiment amoureux crée un écart que l'on pourrait appeler ironie (« l'amour me rendait déjà si éclairé »), langage à double sens venant de ce que le narrateur connaît la suite de sa propre histoire : la chute où l'a entraîné cet amour .

Plus que l'amour lui-même, c'est la nature de la femme qui précipite l'innocent jeune homme.

2/ **L'homme d'honneur innocent victime de la femme indigne** : le portrait de Manon se dessine en creux à travers des commentaires du narrateur : du simple modalisateur « on l'envoyait au couvent pour arrêter *sans doute* son penchant au plaisir... » ou « un homme d'un âge avancé qui *paraissait* lui servir de conducteur ») à l'allusion plus précise (« penchant au plaisir qui s'était déjà déclaré ») chez celle qui aurait perdu la vertu enjointe aux jeunes filles du XVIII^e siècle, ou encore l'analyse toute rationnelle des contradictions dans l'attitude de Manon (« quoique [...] moins âgée que moi elle reçut mes politesses sans paraître embarrassée » ; ou « elle n'affecta ni rigueur ni dédain » aux discours de Des Grieux), ou même l'ironie critique du « elle me répondit *ingénuement* », ou enfin l'analyse éclairée (« elle était bien plus expérimentée que moi ») d'un regard désenchanté.

Ainsi la femme volage, vénale et traîtresse qui fera souffrir le héros est présentée en prolepse comme coupable de « tous ses malheurs et les miens ». Plus précisément, c'est son « penchant au plaisir » qui est « cause » de la chute dans le mal pour les deux héros. Ironie du sort : celle qu'il voit comme victime de ses parents fera de lui une victime. Telle est la portée

de la construction du discours du narrateur au Marquis de Renoncour : comme si le regard dessillé du narrateur construisait l'image d'un homme abusé et innocent, victime d'une femme sans vertu.

L'entrelacs de la raison et des sentiments à travers la narration d'une rencontre amoureuse et les jugements avertis du héros devenu narrateur tisse la trame d'un destin fatal, dès la première partie de ce roman, à cause du conflit irréductible de la vertu et des plaisirs, selon la vision très morale de l'abbé Prévost sur un fond de libertinage qui est celui du XVIII^e siècle.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE

Rapport établi par Madame Monique Legrand

Pas de modifications de fond par rapport à la session 2010 : ce rapport reprend les grandes lignes du précédent rapport.

Déroulement et contenu de l'épreuve

L'épreuve orale d'admission, intitulée « Analyse d'une situation professionnelle », est une épreuve sur dossier, de coefficient 2 (le double de l'écrit). Le candidat analyse un ensemble didactique déjà élaboré, il est invité à porter un regard critique sur le dossier proposé, il n'a pas à construire de séquence.

L'épreuve durait trois heures et quinze minutes en tout, réparties de la façon suivante : 2 heures de préparation individuelle, 30 minutes d'exposé devant le jury, et 45 minutes d'entretien avec le jury.

La préparation prenait appui sur un dossier dont les candidats devaient lire et analyser les documents afin de construire un exposé rendant compte de leur analyse et commentant les documents fournis. Ce dossier, proposé par le jury, tenait compte du niveau d'enseignement dans lequel le candidat avait une expérience. Pour cette session, les candidats reçus à l'oral avaient choisi d'être interrogés sur les deux niveaux collège/ lycée (mais en majorité sur le collège), la matière (français, latin, grec) étant aléatoire, en fonction de l'ordre alphabétique après tirage au sort du premier nom.

Pendant son exposé, le candidat devait préciser, en des remarques ordonnées, l'utilisation qu'il ferait de ces documents dans la ou les classes indiquées dans le dossier. Il devait définir des objectifs, exposer les modalités de la progression de sa démarche, proposer des exercices, expliciter les résultats attendus, les évaluations envisagées, etc.

L'entretien, mené par le jury, portait sur le dossier fourni par le candidat et visait à approfondir, éclaircir et élargir la réflexion engagée par l'exposé, à travers des échanges moins formels. Il était éventuellement étendu à certains aspects de l'expérience professionnelle du candidat.

Les dossiers fournis par le jury

Les dossiers concernaient les niveaux d'enseignement de la Sixième à la Seconde ; 60% pour les langues et cultures de l'Antiquité (47% en latin, 13% en grec), et 40% en français. Cette répartition reflète encore moins que l'an dernier la réalité des services proposés dans les établissements scolaires, où les langues de l'Antiquité sont moins enseignées que le français, mais, nous le disons à nouveau cette année, l'épreuve a pour but de certifier que le candidat sera apte à enseigner chacune de ces disciplines si l'occasion lui en est donnée, y compris le grec, qui doit donc être travaillé pour l'épreuve au même titre que le latin et le français.

Les documents à analyser étaient en majorité des extraits de manuels : textes, exercices, leçons, documents iconographiques ; mais ont été également donnés à commenter des extraits de textes de cadrage en vigueur au moment de l'épreuve ou en vigueur à la rentrée prochaine, des sujets d'examen, des documents consultables sur internet ; de fait, tout document qu'un professeur est amené à consulter ou à produire dans sa vie professionnelle peut constituer un objet d'analyse : copie d'élève, cahier de textes, etc.

En français, les dossiers ont porté sur un extrait de manuel consacré au Romantisme en Seconde, une étude comparative d'épreuves du Diplôme National du Brevet (D.N.B.), la poésie lyrique en Troisième, l'étymologie, la poésie en Cinquième, le héros en Sixième.

Comme l'an dernier, les auteurs abordés étaient répartis entre classiques et modernes, entre textes incontournables ou moins connus.

Pour les langues de l'Antiquité, les thèmes proposés par les dossiers de latin avaient trait à la fable, à l'étude comparative de deux leçons (sur l'ablatif absolu et sur le parfait), au futur, aux dieux, à la loi des XII tables ; les dossiers de grec abordaient le thème du théâtre, une monographie d'Apollon. Là encore, les candidats étaient invités à commenter des contenus d'enseignement général bien connus mais où la nouveauté, qu'il s'agisse d'approche pédagogique ou de texte support (notamment en ce qui concerne l'iconographie ou le support), n'était pas absente.

Les notes se sont échelonnées de 2 à 19 sur 20. Les trois commissions qui ont reçu les candidats ont eu des écarts types et des moyennes assez proches.

Tous les dossiers ont pu donner l'occasion à une partie des candidats qui devaient les commenter de construire des analyses et des perspectives pédagogiques pertinentes. Les dossiers qui ont le plus inspiré les candidats furent celui constitué d'un groupement de textes sur le Romantisme en Seconde, la poésie en Cinquième ; ceux qui ont posé plus de difficultés aux candidats portaient sur les études comparatives des leçons de latin ou sur la langue grecque avec laquelle certains étaient moins familiers.

Les compétences évaluées lors de l'épreuve orale d'admission

Le jury est amené à se prononcer sur des aptitudes professionnelles propres au métier d'enseignant en général et plus particulièrement en lettres.

Le temps de préparation est court relativement au corpus de documents qu'il faut analyser et à l'exposé qu'il faut préparer. Les candidats doivent donc être capables de lire et comprendre rapidement, restituer l'essentiel d'un texte lu, avoir un regard critique, être apte à élaborer une problématique et à construire rapidement un plan détaillé d'exposé.

Les problématiques que les dossiers contenaient n'étaient pas indiquées à l'avance aux candidats. Ils devaient donc observer eux-mêmes que, par exemple, tel chapitre de manuel était mal construit car trop long ou trop ambitieux, avec des exercices qui n'étaient pas assez en lien avec les notions abordées. Les documents donnés aux élèves ne correspondaient pas toujours aux objectifs fixés par les textes de cadrage, en particulier avec le *Socle commun de connaissances et de compétences*. Parfois, c'est le rapport entre les notions abordées et les textes supports ou l'iconographie qui n'était pas bien évident. Les candidats devaient donc anticiper les problèmes que pourrait rencontrer un enseignant avec ses élèves s'il suivait fidèlement la démarche proposée, et suggérer ensuite des améliorations ou des activités de substitution, afin de pallier les insuffisances, voire les incohérences des documents supports.

Certains dossiers contenaient des documents représentatifs des évolutions programmatiques et des nouvelles exigences du métier d'enseignant : histoire des arts, nouveaux programmes de français ou des langues et cultures de l'Antiquité pour la classe de Cinquième, outil numérique, socle commun, grilles de référence pour l'évaluation et la validation, lutte contre les discriminations. Les candidats étaient amenés à identifier ces évolutions, à indiquer comment les prendre en compte, voire à montrer qu'ils les avaient déjà intégrées dans leurs pratiques.

Le dossier pouvait contenir des éléments inattendus : texte, image ou auteur peu rencontrés dans un manuel, approche pédagogique novatrice, document issu d'un site internet, etc. Les candidats pouvaient se montrer curieux et ouverts, rechercher l'intérêt ou les limites de ces nouveautés, admettre éventuellement une marge de progression dans leur développement personnel, sans se laisser déstabiliser par un élément qu'ils ne connaissent pas. Leur posture face à un objet inconnu, leur curiosité, leur désir d'en savoir plus serviron de modèles à leurs élèves.

L'exposé supposait que l'on sache s'adresser à autrui avec clarté et planifier son propos. Il fallait montrer que l'on était capable de prendre la parole devant un public nouveau et d'occuper un espace sonore suffisant, que l'on suivait un plan ordonné, que l'on était dans une véritable expression orale ; on pouvait admettre des hésitations, des erreurs, des reformulations successives, mais le moins possible. Enfin, la correction de la langue était essentielle.

Le dialogue avec le jury a été très important. On a pu y faire la preuve que l'on savait échanger efficacement, défendre de façon convaincante certains partis pris, voire surprendre le jury en lui donnant à découvrir ce à quoi il n'avait pas lui-même suffisamment prêté attention dans un dossier ; mais il fallait aussi montrer que l'on savait prendre en compte les propositions d'autrui et que l'on pouvait évoluer dans son approche du problème. Certains de ces échanges, riches, ont pu rattraper des exposés qui avaient été maladroits.

Cette année encore, ont été plus particulièrement appréciés les candidats qui ont montré qu'ils maîtrisaient tout ou partie des **10 compétences professionnelles** des enseignants. Ces compétences identifiées par Philippe Perrenoud (*Dix Nouvelles Compétences pour enseigner*, 1999), se rapportent à des connaissances, à des capacités ainsi qu'à des attitudes professionnelles fondamentales et indispensables pour remplir les missions confiées :

- Connaître les devoirs et enjeux éthiques de la profession d'enseignant ;
- Connaître l'essentiel des contenus à enseigner, qu'il s'agisse de la culture humaniste et de la maîtrise de la langue, ou, au moins, faire preuve de son propre appétit de lecture et de culture ;
- Définir des objectifs d'apprentissages adaptés, anticiper sur les difficultés des élèves, construire des progressions, des dispositifs pédagogiques variés, utiliser les différents outils et lieux mis à disposition dans les établissements scolaires ;
- Avoir un regard critique sur les situations d'enseignement, voire être sensibilisé aux grands principes théoriques des sciences de l'éducation mis en application dans nos pratiques ;
- Gérer la progression des apprentissages, l'hétérogénéité des élèves, les responsabiliser, les impliquer ;
- Faire travailler les élèves ensemble ;
- Travailler en équipe interdisciplinaire, avoir une réflexion qui dépasse le cadre de la seule classe, prendre en compte les objectifs d'apprentissage d'autres disciplines ;
- Se servir pour soi et avec les élèves des nouvelles technologies, en connaître les enjeux ;
- Envisager son développement personnel, construire sa propre formation.

Ces compétences constituent désormais le référentiel de la formation des enseignants :
Bulletin Officiel n°1 du 4 janvier 2007 accessible à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>

Circulaire N°2007-045 du 23 février 2007 sur

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/9/MENB07000441C.htm>

- C1. Agir en fonctionnaire de l'état ;
- C2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- C3. Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- C4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
- C5. Organiser le travail de la classe ;
- C6. Prendre en compte la diversité des élèves ;
- C7. Évaluer les élèves ;
- C8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- C9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- C10. Se former et innover.

Pour réussir cette épreuve orale d'admission, l'exposé et l'entretien avec le jury doivent montrer que l'on a au moins adopté à titre personnel une **démarche de développement** de l'ensemble de ces compétences professionnelles.

Il est conseillé de s'entraîner oralement avec un collègue à l'analyse de documents de type professionnel : extraits de manuels, de textes de cadrage, de productions d'élève, de documents pédagogiques de tout type, etc., en se demandant à chaque fois ce qu'ils impliquent du point de vue de ces compétences. Observer des situations de cours et échanger avec les enseignants concernés sera également profitable.

: = : = : = : = :